

**Session 3 : concept et fondamentaux du Projet de Service**  
**Expérience de la construction d'un projet**  
**régional commun à tous les Services**  
**interentreprises : le travail intérimaire**



**Stéphanie BUISINE** – IPRP – Association Picardie Santé Travail – Saint-Quentin

**Dr Fabienne VANBUTSELE** – Médecin du travail – Association Picardie Santé Travail – Saint-Quentin

**Guillaume CAMIN** – IPRP – Association Picardie Santé Travail – Saint-Quentin

**Dr Jean-Marcel DUPRE** – Médecin du travail – Association Picardie Santé Travail – Saint-Quentin

**Claire DUPARQUE** – IPRP – Association Picardie Santé Travail – Saint-Quentin

**Dr Pierre GUISET** – Médecin du travail – Association Picardie Santé Travail – Saint-Quentin

**Mathieu LEFEBVRE** – IPRP – Association Picardie Santé Travail – Saint-Quentin

Les services de santé au travail connaissent d'importantes modifications dans la façon d'appréhender la santé au travail depuis le développement de la pluridisciplinarité.

L'arrivée de nouvelles compétences au sein des Services Interentreprises de Santé au Travail (SIST) permet d'élargir les actions au sein des entreprises.

Cependant, cet apport nécessite une cohésion à la fois dans ses objectifs et dans son mode de fonctionnement ; cohésion qui s'opère au sein de chaque service mais qui prend maintenant racine au niveau régional en Picardie grâce à l'association Picardie Santé Travail (PicST).

### **1. Historique :**

Cette association regroupe les 9 SIST de la région, a été créée en 2007 à l'initiative des médecins coordinateurs, soutenue par les directeurs de services (regroupés en association l'ARAMIE) et la DIRECCTE. Elle a pour objectifs :

- De favoriser les échanges entre les acteurs en santé travail.
- De promouvoir les actions en santé au travail en réseau avec les partenaires externes.
- Et de représenter la Santé au Travail au niveau de différentes instances régionales : Observatoire Régional de la Santé Au Travail (ORST), Commission Régionale de la Prévention des Risques Professionnels (CRPRP), Agence Régionale de Santé (ARS), etc.

L'association regroupe 12 médecins, 9 IPRP mandatés par leur service. Un changement de statut devrait permettre l'entrée prochaine d'autres intervenants en Santé au Travail.

Stratégie de fonctionnement de PicST

Lors des réunions plénières, sont traités les projets à venir et l'avancement de ceux en cours. Un des thèmes est apparu prioritaire : le suivi médico-professionnel des intérimaires.

Afin d'obtenir un maximum d'adhésion, les membres de PICST ont défini un circuit précis de mise en place de projets :

- Appel à projets : définition des thèmes au sein des membres de l'association.
- Présentation du pré-projet à l'ARAMIE.
- Constitution d'un groupe de travail pluridisciplinaire.
- Elaboration du projet.
- Présentation aux Commissions Médico-Techniques (CMT) des services.
- Mobilisation de tous les SIST picards.

Ce circuit permet idéalement d'atteindre tous les niveaux d'actions des SIST. Il avait été déjà testé précédemment sur un projet intitulé « violences externes ».

## 2. Projet intérimaires

- Choix du thème

Entre 2000 et 2005, le nombre d'intérimaires a augmenté en Picardie (+23%) *Source : CRAM NORD-PICARDIE-2005*

Les SIST sont tous confrontés aux mêmes difficultés :

- Difficulté d'un suivi médical régulier et adapté.
- Manque de traçabilité des expositions professionnelles.
- Peu d'actions en milieu de travail.
- Insuffisance de liaison entre les différents acteurs (Entreprises de Travail Temporaire (ETT), Entreprises Utilisatrices (EU) et SIST).

L'idée du projet commun a été confortée par les orientations du Plan Régional Santé Travail (PRST) 2005/2009.

- Contenu du projet

Le projet intérimaire se décline en 3 phases :

- Au sein des SIST, par questionnaire réalisé lors des visites médicales. Il porte sur les risques perçus par l'intérimaire, leur formation au poste, leur état de santé auto-perçu et évalué par le médecin du travail.
- Auprès des ETT par la création d'une fiche de liaison permettant de retracer les risques au poste.
- Auprès des ETT, le développement de modules de formation sur l'analyse des risques professionnels (intérimaires ; salariés d'agences).



- Mise en œuvre de l'enquête intérimaire :
  - Mobilisation du référent PICST.
  - Mobilisation des médecins volontaires au sein de chaque service et des assistantes médicales.
  - Centralisation des résultats par un médecin ayant des compétences en épidémiologie.
  - Travail du groupe PICST pour l'analyse des résultats et leur communication.

### 3. Limites rencontrées

Si le projet a semblé évident, plusieurs limites sont apparues :

#### Au sein du groupe de travail PICST :

La contrainte de temps associée à l'éloignement géographique mais surmontable grâce au dynamisme et à une bonne cohésion entre les membres du groupe.

#### Au sein des SIST :

Le projet s'est heurté à la période à laquelle le questionnaire devait être réalisé car elle survenait entre autres après les enquêtes SUMER, EVREST et Maladies à Caractère Professionnel (...) très chronophages ; d'où une participation inégale des SIST.

Le choix du thème, a été reconnu comme pertinent par l'ensemble des médecins du travail, la mise en pratique est toujours confrontée au principe de réalité du terrain, avec au quotidien des priorités autres.

D'autre part, l'hétérogénéité des logiciels santé travail a représenté une difficulté supplémentaire pour l'harmonisation du recueil des données. Nous y avons pallié en créant un fichier annexe sur EPI info.

### 4. Facteurs de réussite d'un projet régional

#### Au sein de PicST :

- Une équipe pluridisciplinaire : Le 1<sup>er</sup> facteur de réussite est la valorisation de nos différences afin de pouvoir développer une véritable synergie de nos compétences respectives, médicales, techniques et organisationnelles. Cela s'inscrit dans le cadre d'un respect mutuel développé lors de nos multiples échanges tout au long de nos travaux.
- La manière de gérer les projets définie par le circuit présenté précédemment et la traçabilité des comptes-rendus de réunions (accessibles par tous les membres de PicST sur intranet) permettent une continuité et la pérennité de l'action même en cas de remplacement et mouvements des membres (départ en retraite, départ de la région). Elles donnent aussi une légitimité aux actions ainsi qu'une reconnaissance auprès des instances régionales (PRST, CRPRP...).

**Au sein des SIST :**

- Implication des Directions : le projet se doit d'être relayé par les Directions afin d'en faire de réels projets de service appliqués par le plus grand nombre.
- Implication des référents dans chaque service : de même l'implication des référents de chaque service, qu'il soit médecin ou IPRP est un facteur de réussite afin de motiver les acteurs de terrain et de permettre de diffuser les informations et les outils et également de collecter les remarques et les difficultés pratiques.
- Le choix du projet donnant du sens au travail, un projet bien défini et des outils adaptés : cela permet de faciliter l'adhésion et l'action sur le terrain.
- Le bon retour sur les résultats : il est indispensable de rendre des résultats dans un délai raisonnable à l'ensemble des participants. Cela donne du sens au travail effectué et permet de mieux faire adhérer à un nouveau projet. La communication des résultats est réalisée par les référents et appuyée par le site internet développé par les membres de l'association : <http://picardiesantetravail.fr/>.

**5. Conclusion :**

En tant que participants à ce type de projet, nous en percevons tout l'intérêt. Cela permet de :

- Mieux répondre aux besoins en santé travail des salariés.
- Echanger et améliorer nos pratiques entre différentes fonctions et différents services
- Développer des actions à plus grande échelle, avec plus de moyens et touchant de plus grands nombres de salariés.
- Mutualiser des connaissances et des compétences.
- Améliorer la valorisation des travaux et la reconnaissance au niveau régional